

NATIONS UNIES
Opération des Nations
Unies en Côte d'Ivoire



UNITED NATIONS
United Nations Operation
in Côte d'Ivoire

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 19 août 2010)

Hamadoun Toure (Porte-parole de l'ONUCI) : Bonjour mesdames et messieurs, bienvenue à ce point de presse hebdomadaire. L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a accepté de mettre 52 tentes et deux citernes d'eau à la disposition des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN). Ce geste est une réponse positive de la mission à une requête du Chef d'Etat-major des FAFN dans le cadre de l'encasernement.

Dans le même ordre d'idées, l'ONUCI, vous vous rappelez, avait assuré la réhabilitation des sites de cantonnement de Bouaké, de Korhogo, de Man et de Séguéla devant accueillir les ex-combattants des FAFN Volontaires pour l'Armée Nouvelle (VAN).

L'appui multiforme de l'ONUCI va se poursuivre en vue de la réussite de cette étape clé de la réunification. Ainsi, la Mission va fournir un soutien logistique aérien pour permettre le transport des responsables impliqués dans l'opération d'encasernement prévue à partir de demain vendredi 20 août 2010. A cette occasion, le Commandant Adjoint de la Force, le Général Benjamin Freeman Kusi, représentera l'ONUCI à Séguéla pour le démarrage de l'encasernement.

En ce qui concerne la préparation de l'élection présidentielle fixée au 31 octobre 2010, l'ONUCI observe que le processus de confection de la liste électorale définitive se poursuit avec la phase judiciaire. Comme vous le savez, selon la circulaire du Ministre de la Justice, cette phase doit s'achever le 26 août.

L'ONUCI, dans le même contexte, constate que la Commission électorale indépendante (CEI) se préoccupe de la confection de la carte électorale de la Côte d'Ivoire qui demeure un indicateur clef dans la gestion d'un processus électoral fiable et transparent.

Après Yamoussoukro, la semaine dernière, la Police des Nations Unies va organiser des formations de formateurs en maintien de l'ordre au profit de 30 policiers et de 30 gendarmes ivoiriens. Les formations sont prévues du 23 août au 10 septembre 2010 et seront ponctuées d'exercices pratiques. Comme vous vous rappelez, du 9 au 13 août dernier, 34 policiers des unités de police de la préfecture de Yamoussoukro ont été formés sur place au Camp des Forces de police constituée bangladaises sur les techniques de maintien de l'ordre

Enfin, jeudi prochain, l'ONU va publier le rapport d'enquête sur les violences survenues en février dernier dans plusieurs villes ivoiriennes faisant plus de 15 morts. Le rapport sera publié par la Division des Droits de l'Homme dans le cadre du point de presse hebdomadaire.

Voilà très brièvement ce que j'avais pour vous. Si vous avez des questions sur ce que j'ai présenté mais également sur les activités et le mandat de la mission, je suis prêt à y répondre.

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : Au sujet du contentieux électoral qui se poursuit actuellement, avez-vous un point à faire par rapport à la gestion des dossiers au niveau judiciaire ? Combien de cas de satisfaction et d'insatisfaction ? Avez-vous un commentaire par rapport à la polémique qui court à travers les medias ?

HT : Nous n'avons pas voulu publier de chiffres. Vous avez dû constater depuis la reprise du contentieux sur la nouvelle liste électorale provisoire, nous ne l'avons pas fait, pour justement éviter la polémique. Aujourd'hui encore, nous nous rendons compte que nous avons bien fait parce qu'il y a des chiffres de part et d'autre. Nous préférons attendre que le Ministère concerné, le Ministère de la Justice, publie les chiffres des radiations ou du refus des radiations. Ce qu'il faut peut-être noter à l'attention des populations, c'est que les radiations [à cette phase du contentieux] ne peuvent être prononcées que par les juges et il faudra attendre leur décision pour avoir une image concrète des tenants et des aboutissants de cette opération. Il faut, pour l'instant, garder la sérénité et attendre que les choses se clarifient.

PZ : Sur la question de l'encasernement, avez-vous le chronogramme précis de toutes les étapes jusqu'à la fin de l'opération ? C'est-à-dire à partir de la reprise demain à Séguéla jusqu'à la fin de l'opération.

HT : Il y a un chronogramme, celui qui a été rendu public aujourd'hui. Ce que nous avons, c'est surtout la demande de soutien logistique à travers un courrier du Gouvernement en l'occurrence de la Primature nous demandant de transporter les personnes impliquées dans cette opération qui commence demain. Nous allons mettre à la disposition tous les moyens logistiques dont nous bénéficions mais nous allons également être là physiquement pour essayer d'appuyer. C'est une opération très importante. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que le chronogramme soit respecté. Comme vous le savez, l'encasernement est une étape cruciale de ce qu'on appelle communément désarmement, mais qui a une portée plus large dans le cadre de la réunification. C'est pour cette raison que nous avons décidé de répondre positivement aux requêtes qui nous ont été adressées de part et d'autre et nous continuerons de le faire en fonction de nos ressources.

PZ : Par rapport aux dons annoncés notamment les 52 tentes et les 2 citernes, quelles sont les besoins réels en matière d'équipement à ce jour ? Est-ce que les 52 tentes concernent uniquement la phase de Séguéla ou le sont-elles pour toutes les zones concernées ?

HT : Elles couvrent toutes les zones concernées. La requête était de 52 tentes. Nous avons donné 20 tentes dans nos stocks. Il y avait 32 tentes disséminées ici et là lorsqu'il s'était agi du cantonnement depuis un ou deux ans. Nous allons récupérer ces 32 tentes pour les ajouter aux 20 autres qui nous restaient en stock pour les mettre à la disposition des FAFN. Pour répondre directement à la question, ces tentes seront réparties dans tous les sites devant accueillir les candidats FAFN à l'armée nouvelle.

Merci de votre présence. N'oubliez pas jeudi prochain il y aura la présentation du rapport de la Division des droits de l'Homme sur les incidents qui ont eu lieu en février dernier à la suite de la tension politique dans le pays. Merci beaucoup et à jeudi prochain.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole
Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>